

Image not found or type unknown



Frais de déménagement d'expulsion

Par **Btrsle**, le **11/05/2016** à **09:42**

Bonjour je suis en fin d'expulsion depuis 3ans mon hussier me dit que je doit payer le déménagement et le stockage de c'est bien sachant que la dernière fois qu'il a fait l'inventaire du logement à part matelas et vêtements pas de mobilier il n'a rien trouvé de valeur et pas de meuble car il fait en sorte de pas être solvable. Donc je voudrais savoir si c'est bien à moi de payer car depuis le début je paye tous les frais d'huissier.
Merci d'avance en attente d'une réponse.